CHAT DE RACE MAINE COON

…..... du cooncalypsos

Le maine coon fait partie de la catégorie de grands chats, L'espérance de vie de la gent féline se situe actuellement dans la fourchette de 12 à 16 ans selon le format des ou leur race d'appartenance, la longévité moyenne du maine coon est d'environ 12 ans à 14 ans.

Le coût d'entretien en alimentation sèche est variable : de 200 à 450 euros par an, Il faut aussi prévoir des frais de santé de valeur variable.

Les conseils liés à l'hébergent, l'entretien, les soins et l'alimentation de l'animal sont détaillés dans le livret d'accueil du chat édité par le LOOF et remis à l'acquéreur.

Evolution du chaton

L'éleveuse ne peux garantir l'évolution de nos chatons, la couleur et la qualité du pelage, son comportement ou son caractère, ni ses résultats en exposition. L'éleveuse laisse ce soin à dame nature.
Vous devez savoir que le chaton est un être vivant. L'éleveuse n'est pas responsable des éventuelles problèmes ou soucis de santé qui pourrait survenir dans le futur.
Le pedigree vous sera transmis dés sa réception chez l'éleveuse. Le changement de propriétaire sera fait par l'éleveuse.

Le code rural faisant office de texte de loi.
Tout litige susceptible de s'élever entre un Acheteur et Mme van soye Marilyne, entreprise Cooncalypsos sera soumis aux juridictions compétentes du ressort du Tribunal de Commerce de Lille.

Il est demandé par l'éleveur, que si pour une raison quelconque, le propriétaire se sépare (revente, décès, don, perte) du chaton, celui-ci devra en avertir l'éleveur.

Le propriétaire doit subvenir au besoin du chaton : nourriture, eau, bac à litière, soins santé, tenir à jour les rappels de vaccin .
Il est interdit de garde l'animal dans un milieu restreint comme une cage.
L'animal ne doit pas sortir à l'extérieur que sur haut surveillance.
Le dégrivage est strictement interdit, ceux ci est considéré comme de la maltraitance.
Il est interdit de donne ou vendre l'animal a un refuge, laboratoire ou animalerie

Tous chatons, ayant quitter la chatterie, ne pourra y revenir, pour des raisons sanitaires .

Observation :
Le chaton est stérilisé au départ de la chatterie.....
….....

L'éleveuse reste sa disposition pour toute question concernant le chaton (soins, nourriture..)
L'éleveuse demande à être avisé de tous problèmes génétiques ou héréditaires.
L'éleveuse demande également au nouveau propriétaire de bien vouloir donner des nouvelles et de transmettre si possible des photos.

Par sa signature sur le contrat de vente, l'acheteur accepte sans réserve toutes les conditions

Date :

SIGNATURE ELEVEUR :

SIGNATURE ACQUEREUR : Indiqué Nom suivie de « Lu et approuvé »